

LOTÉRIE ! LOTÉRIE !!



HISTOIRE DES LOTÉRIES.

Les loteries ont existé de tous les temps. On fait remonter leur origine aux Hébreux et aux Egyptiens. Mais c'est surtout dans la Rome antique que nous les voyons en usage. Il y avait des loteries pour le peuple, d'autres pour les sénateurs. Les Chinois ont toujours eu et ont encore un système spécial de loterie. En France, pendant tout le moyen âge, il n'y eut guère que des loteries avec lots en nature. Les loteries d'argent y furent introduites à la Renaissance. François Ier les sanctionna par un édit royal. Les loteries étaient des sources régulières des revenus d'Etat en Angleterre et à Venise. Elles le sont encore en Italie où elles rapportent 100 millions par an. Le 11 Mai 1700, Louis XIV organisa une loterie dans le même but. Le 21 Août 1717, le régent créa une loterie publique pour l'extinction des billets d'Etat. Le 22 Janvier 1741, Louis XV arrêta la création d'une loterie générale d'Etat qui devait subsister en France pendant 80 ans et qui fut définitivement constituée par un nouvel arrêté du 21 Août 1762. Supprimée en 1793, la loterie fut rétablie en 1799. Sous l'Empire et la Restauration, les recettes annuelles des loteries étaient d'environ 54 millions. En Angleterre, durant les dix dernières années de leurs opérations, les loteries donnèrent, chaque année, une moyenne de recettes nettes de £750,000 ou environ \$3,750,000. L'établissement des loteries en Angleterre date de 1569, et leurs produits furent destinés aux réparations des forts du royaume. En 1612 une compagnie de colonisation fut formée pour la Virginie et chercha dans les hasards de la loterie les ressources dont elle avait besoin pour mener son œuvre à bonne fin.

La plus grosse loterie fut celle organisée en 1692 par Guillaume D'Orange, au capital de près de 200 millions.

Peu après une loterie allemande offrit comme lots une ville entière, 29 villages, un palais, 34,000 arpents de bois et de terre labourables et deux manufacturiers.

En 1658, ce fut grâce à une loterie qu'était construit et doté l'Hôpital-Général de Paris; de même pour l'Hôpital d'Amiens, Saint-Sulpice et beaucoup d'autres monuments religieux et civils furent élevés à l'aide de loteries. En 1701 les vingt quartiers de Paris furent dotés de pompes à incendie par des loteries.

Aux Etats-Unis les loteries furent autorisées par le Congrès dès 1776; mais elles y ont été défendues depuis dans plusieurs Etats du Nord. Elles sont toutefois tolérées à New-York et permises dans les Etats du Sud et notamment à la Louisiane où elles servent efficacement certaines fins publiques.

Elles sont légalisées et réglées par l'Etat en Autriche, en Bavière, en Prusse, en Hanovre, en Hollande, en Espagne, en Italie, en Belgique, etc.

L'on signale particulièrement parmi les loteries contemporaines, en France, la grande loterie qui permit de liquider une partie des produits de l'Exposition de 1878, la Loterie des Arts Décoratifs, la Loterie Lorraine, la Loterie Algérienne, la Loterie Tunisienne, la Loterie Coloniale, ces trois dernières organisées en vue de l'avancement de la colonisation en Algérie, dans la Tunisie et les autres colonies.

Une grande loterie vient d'être organisée en Belgique avec le concours du gouvernement pour solder les dépenses de l'Exposition d'Anvers et aider à l'écoulement des produits exposés.

MORALITE DE LA LOTÉRIE.

On dit que la loterie est un jeu et qu'il ne faut pas développer la mauvaise passion du jeu. Franchement, est-ce bien un jeu que d'acheter un billet, de se bercer de doux rêves, de bâtir quelques châteaux en Espagne, de penser que l'on peut devenir l'heureux acquéreur de \$5,000 ou \$10,000, tout en contribuant à une bonne œuvre? Quelle comparaison établir entre cette simple distraction et la fièvre qui, pendant des nuits entières, tient éveillé le spéculateur qui craint de perdre en une seule transaction le fruit de longues années de labeur. Fermez plutôt la Bourse, la Bourse qui a son temple et mène bruyamment ses triomphes.

On dit aussi que les loteries peuvent causer des ruines!

Mais qui donc se ruinera en prenant, suivant ses moyens, vingt, dix, voire même un petit billet de 25 cts. C'est un marché, au contraire, que l'on contracte et le plus avantageux de tous, puisque le risque est toujours minime et que le gain peut-être énorme. C'est l'idéal du commerce.

Il y a un raisonnement bien simple qui devrait souvent être fait. A quoi sert une piastre dans la poche de 100,000 personnes? A presque rien. Qu'est-ce que ces 100,000 piastres disséminées pourraient produire de grand et d'utile? Rien. Réunissez-les au contraire par une loterie, voilà un capital formé et ce capital sera utile. Il fera travailler, marcher les affaires. Il sera un des agents de la prospérité publique.

ANECDOTES SUR LES LOTÉRIES.

LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS.—Nous trouvons dans un journal de Paris d'intéressants renseignements sur l'heureux gagnant du gros lot de 500,000 francs de la loterie des Arts décoratifs.

Claude Breton, maraîcher au Grand-Montrouge, habite chez M. Rateau, champignoniste, un appartement de deux cent vingt francs, situé au rez-de-chaussée, composé d'une cuisine et deux pièces. Sa femme est revendeuse aux halles, où elle paye une redevance quotidienne de quarante-cinq centimes. Trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, M. Breton travaillait à la culture du champignon dans les carrières exploitées par M. Rateau; les autres jours, il venait à Paris, employé par des maraîchers. Le précieux numéro lui était échu dans de singulières circonstances. Au lendemain du premier tirage de la loterie, il rencontra un ami, entré dans l'administration des chemins de fer à Nantes, qui postait de n'avoir rien gagné, et qui s'appretait à déchirer

quatre billets. Cède-les moi, dit M. Breton.—Tu les veux?—Combien en demandes-tu?—Cinquante centimes.—Les voilà. Parmi ces quatre billets se trouvait le fameux numéro.

L'autre jour, il parcourait le *Petit Journal*; arrivé à la colonne qui contenait les numéros gagnants: «Tiens, se dit-il, il me semble que c'est moi qui a le gros lot.» Et pour contrôler, il acheta la liste officielle. Plus de doute, le sort l'avait favorisé. Il rentra chez lui pour vérifier. Sur ces entrefaites, sa femme rentra, et tous deux constatèrent le bonheur inespéré qui venait les surprendre, et cela avec une impassibilité orientale. Breton s'est rendu au palais de l'industrie, M. Avenel a procédé aux constatations d'usage. Puis le veinard s'est dirigé vers la Banque de France où il est arrivé après la fermeture des bureaux.—Je reviendrai demain, a-t-il dit avec son flegme imperturbable. Son camarade de Nantes, débarqué aussitôt à Paris, lui a demandé s'il avait conservé le billet.—Oui, a répondu Breton, j'ai gagné; je te donne dix mille francs.